



## COMPTE-RENDU

Réunion du Conseil d'Administration  
Mardi 6 mai 2014, 18h30, La Mure-Argens

**Présents** : Christel Mochet, Françoise Tabard, Michèle Tyran, Odile Lallement, Christian Reboul, Muriel Maury, Lucien Gautier, Pascal Serrano.  
Hugues Beesau, Magali Surle-Girieud, Nicole Lefebvre (invités)  
Lucie Capdeville, Oriane Barrois (salariées)

**Excusés** : Emilie Auzou (pouvoir à C. Mochet), Michel Berlo (pouvoir blanc attribué à M Maury).

### > Rappel de l'Ordre du Jour :

- > Embauche d'Oriane Barrois, responsable de l'association (suite à la fin de sa période d'essai) ;
- > Point sur la situation financière de l'association ;
- > Arrêt des comptes 2013, lecture du rapport du commissaire aux comptes et convocation de l'Assemblée Générale ;
- > Information sur la mise en place d'une commission de programmation ;
- > Présentation de la programmation à venir ;
- > Questions diverses.

Pour accueillir les personnes nouvellement désignées par leurs conseils communautaires ou invitées suite aux élections municipales, un point est fait par M. MAURY sur la composition du Conseil d'Administration, qui s'appuie sur des délégués communautaires et non plus sur des délégués communaux. Chacun est ensuite invité à se présenter.

C. MOCHET ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

### > Embauche d'Oriane Barrois, responsable de l'association

C. MOCHET indique aux membres présents qu'**Oriane BARROIS, recrutée au poste de responsable de l'association à la suite de M. LUNEAU, a été embauchée en CDI** après sa période d'essai.

O. BARROIS ajoute qu'**un stagiaire est également venu renforcer les effectifs de l'association**.  
P. MAC LEAN, étudiant en licence professionnelle de Management de l'Événementiel est chargé, dans le cadre d'une mission de 6 mois, de mener à bien un projet financé via le programme européen Leader en direction des professionnels du tourisme : un cycle d'accompagnement sur la programmation culturelle.

### > Point sur la situation financière de l'association

O. BARROIS explique que **les 4 premiers mois de l'année 2014 ont été difficiles pour l'association sur le plan financier, en raison de l'attente du versement de subventions**. Des autorisations de découvert de la part de la banque ont permis de patienter jusqu'au versement fin avril des subventions attendues :

- > 20 012 € de la part de la Communauté de Communes du Haut Verdon Val d'Allos ;
- > 20 788,06 € du Programme Opérationnel Interrégional Massif des Alpes ;
- > 28 225 € de la part du Conseil Régional Paca.

Elle poursuit en présentant l'état d'avancement des dossiers de demandes de subventions pour l'année 2014. **Un Tableau récapitulatif était projeté.**

L'ASBL Nicolas Claude Fabri de Peiresc ayant versé son don annuel à deux reprises, **elle demande aux membres du Conseil d'Administration s'ils l'autorisent à effectuer un virement de 1800€ pour la rembourser. Le Conseil d'Administration lui donne son accord.**

Elle indique également qu'**elle a inscrit l'association aux Trophées Edf**. Ces trophées permettent aux associations de soumettre leurs projets aux votes des internautes (l'association remportant le plus grand nombre de voix gagne un prix de 10 000€). Les projets sont également soumis à un jury de professionnels pour des prix complémentaires. Elle invite les membres présents à mobiliser leurs réseaux pour faire grimper les votes des internautes.

Enfin, **elle alerte le Conseil d'Administration sur la fragilité de la situation financière de l'association qui risque d'être soumise en 2015 aux mêmes difficultés rencontrées en début d'année**. En effet, les financements européens auxquels elle semble devoir désormais recourir pour assurer son programme d'activités, sont sur des calendriers de financement particulièrement longs. Ils reposent en outre sur des versements relatifs à la présentation de factures acquittées et réclament donc que l'association avance tous les frais relatifs au projet financé. Les réserves de l'association ayant été considérablement sollicitées au cours des dernières années, elle risque de rencontrer régulièrement des difficultés de trésorerie.

### **> Arrêt des comptes 2013, lecture du rapport du commissaire aux comptes et convocation de l'Assemblée Générale**

O. BARROIS présente **les comptes de l'association pour l'année 2013** :

Total des produits d'exploitation : 173 585€  
Total des charges d'exploitation : 174 420€  
Bilan général : 69 845€  
Résultat net comptable : -836€

### **Un tableau comparatif des budgets prévisionnel et réalisé 2013 était projeté.**

L'écart entre le total des produits d'exploitation du bilan et celui du tableau comparatif est relatif aux produits exceptionnels qui n'ont pas été comptabilisés dans le second cas.

H. BEESAU demande quel est le mode de calcul de la participation financière des communautés de communes. O. BARROIS lui indique que les cotisations sont calculées sur la base de 2,21€ par habitant (population DGF). L. CAPDEVILLE ajoute que des conventions d'objectifs et de moyens signées avec chaque communauté de communes précisent leur mode de participation.

O. LALLEMENT remarque que le budget prévisionnel 2013 était remarquable de précision.

O. BARROIS énonce les grandes lignes de **la synthèse du commissaire aux comptes** :

- > Un changement de direction ;
- > Une créance de 680€ de l'hôpital de Castellane (régularisée en 2014) ;
- > Une erreur d'enregistrement comptable des subventions (compte 4687 au lieu de 441) ;
- > Des immobilisations qui devraient être comptabilisées en charges ;
- > Une augmentation des honoraires comptables due à la mise en place d'une comptabilité analytique ;
- > Une diminution de 12 924€ de la masse salariale par rapport à l'année 2012 (principalement imputable à la rupture conventionnelle d'A. LAFUMAS) ;

> Des procès-verbaux d'Assemblées Générales non conformes : il conviendra de matérialiser les délibérations, d'approuver les comptes, de donner quitus aux administrateurs et de décider de l'affectation du résultat.

> Des trop-perçus de l'état : 3 589€ en 2012 et 2 066€ en 2013.

La conclusion est une certification sans réserve.

Les comptes sont arrêtés et approuvés à l'unanimité.

Le rapport du commissaire aux comptes est approuvé à l'unanimité à l'exception du changement de direction qui n'a pas été imputé au bon exercice.

Les comptes ayant été approuvés, O. BARROIS propose **un ordre du jour pour l'Assemblée Générale Ordinaire** appelée à être réunie. **La proposition d'ordre du jour était projetée.**

**O.BARROIS interroge le Conseil d'Administration sur sa composition et son besoin de renouvellement.** Les statuts précisent que le Conseil d'Administration est soumis à un renouvellement tous les deux ans par tiers mais dans les archives, elle ne trouve pas de traces d'évolution depuis quatre années, à part de façon ponctuelle, pour des membres isolés (Emilie AUZOU, Christel MOCHET).

Suite aux élections, L. GAUTIER indique qu'ils ont été désignés avec M.C. CESAR comme délégués de la communauté de communes du Pays d'Entrevaux. P. SERRANO précise à son tour qu'ils ont été désignés avec T. VIALE, délégués de la communauté de communes du Moyen Verdon. O. BARROIS indique que les délégués des communautés de communes du Haut Verdon Val d'Allos et du Teillon n'ont pas encore été désignés. Dans la mesure où quatre des huit délégués communautaires n'auront pas été désignés d'ici l'Assemblée Générale, se pose la question de l'atteinte du quorum.

O. LALLEMENT pense qu'il serait pertinent que P. BONNET assure une transition d'ici la nomination des délégués de la CCHVVA. M. MAURY estime pour sa part qu'il serait intéressant pour l'association que ce dernier, s'il n'était pas désigné délégué de la CCHVVA, devienne membre de l'association à titre individuel.

H. BEESAU estime qu'il serait plus simple que l'Assemblée Générale soit une occasion de repartir à zéro et que les membres sortants soient désignés par tirage au sort, et également pour les années N+2 et N+4.

O. LALLEMENT suggère quant à elle que les membres du Conseil d'Administration soient contactés avant l'Assemblée Générale afin de faire un point sur les membres entrants et les membres sortants. C. MOCHET pense aussi qu'il serait intéressant de faire un appel à candidatures afin que de nouveaux membres puissent éventuellement être accueillis.

Cette solution est retenue. **L'Assemblée Générale sera l'occasion de faire un point sur la composition du Conseil d'Administration et l'élection du Bureau pourra avoir lieu ultérieurement.** P. SERRANO rappelle qu'il sera important de veiller à ce que, conformément aux statuts, le Bureau ne soit pas composé d'élus ni de salariés de groupement intercommunaux.

O. LALLEMENT et M. MAURY pensent enfin qu'il serait bien de faire une Assemblée Générale vivante, qui mette la programmation artistique à l'honneur. Seules quelques versions papiers des comptes pourront être mises à disposition.

L'ordre du jour étant approuvé, le Conseil d'Administration convoque l'Assemblée Générale.

### **> Information sur la mise en place d'une commission de programmation**

**O. BARROIS informe le Conseil d'Administration que lors de la réunion du Bureau du 8 avril 2014, a été décidée la mise en place d'une commission de programmation.**

Elle explique qu'avec L.CAPDEVILLE, elles ont fait le constat que le traitement de la programmation culturelle et de la communication était systématiquement réalisé dans un temps très restreint lors des bureaux et des Conseils d'Administration, ayant pour conséquences que :

- les salariées souffrent de ne pouvoir échanger suffisamment avec les instances dirigeantes sur le cœur du projet ;
- les bénévoles ne participent finalement pas à la définition de la programmation ;
- les décisions sont parfois remises en cause à posteriori, car prises dans l'urgence.

Aussi, la mise en place d'une commission de programmation devrait permettre :

- d'offrir un temps d'échanges et de traduction concrète des orientations du Conseil d'Administration ;
- de préparer les décisions du bureau ;
- de garantir un travail opérationnel, en étant composée de 5 membres maximum, issus de l'équipe salariée, du bureau et du Conseil d'Administration.

Le rôle des différentes instances se répartira comme suit :

1	2	3	4
<b>Conseil Administration</b>	<b>Equipe salariée</b>	<b>Commission</b>	<b>Bureau</b>
Définition de la politique de programmation	Repérage et construction d'une programmation professionnelle en lien avec les orientations du CA	Échange sur les propositions des salariées, ajustements & travail sur la stratégie de communication	Information des travaux de la commission et <u>validation</u>

P. SERRANO demande comment seront désignés les 5 membres de la commission. C. MOCHET lui répond que la participation des membres reposera sur le volontariat. O.BARROIS indique qu'un appel aux volontaires sera envoyé le lendemain.

O. LALLEMENT ajoute que ce fonctionnement est aussi lié, à une évolution générale de la programmation qui passe en 2014 en saisons trimestrielles.

M. MAURY estime que cette commission est d'autant plus nécessaire à une période où les réunions statutaires sont malheureusement très largement consacrées à la gestion des difficultés financières de l'association.

H. BEESAU demande quelle est la répartition prévue entre les membres du Bureau et du Conseil d'Administration. O. LALLEMENT lui indique que cela reposera sur le volontariat et que pour l'heure, il n'y a pas de proportion préétablie.

### > **Présentation de la programmation à venir**

**L. CAPDEVILLE présente la programmation culturelle et artistique prévue pour le printemps 2014. Le dépliant était présenté.**

Elle rappelle qu'un passage en saisons trimestrielles a été décidé suite au diagnostic qu'a réalisé une stagiaire en 2013. Ce passage en saisons devrait permettre d'étendre les champs disciplinaires de l'association et de favoriser le travail en réseau. Elle indique également que l'année 2014 a vu son budget programmation réduit en raison de la mise en place cette année d'un important programme d'accompagnement des acteurs du tourisme. La priorité aura donc été donnée en 2014 au développement de nouvelles actions culturelles.

Elle ajoute que cette programmation de printemps sera suivie du temps-fort Les Mouvements-T puis d'un cycle de conférences mis en place en partenariat avec l'ASBL Nicolas Claude Fabri de Peiresc – Foyer d'Humanisme.

N. LEFEBVRE confirme que 9 dates sont prévues durant l'été. Elle remarque que le haut de la vallée a été privilégié et s'interroge sur les raisons de ce choix. L. CAPDEVILLE lui répond que ce choix résulte du territoire d'intervention du foyer d'humanisme mais aussi de la volonté des intervenants.

H. BEESAU demande s'il est prévu que ce cycle de conférences soit présenté dans le calendrier estival du Haut-Verdon. O. BARROIS le lui confirme mais pour quelques dates seulement, la plupart

n'ayant pu être communiquées avant le bouclage de la rédaction. Ce dernier lui indique que le bouclage définitif est prévu au 15 mai et qu'il est donc encore temps de transmettre des informations à paraître. Il propose à O. BARROIS de faire le relai avec N. DAVIET pour lui transmettre les dernières informations relatives au cycle de conférences. C. REBOUL ajoute que le site Verdon-Info a pour vocation de relayer les événements qui se déroulent sur l'ensemble du territoire du Pays A3V.

#### **L. CAPDEVILLE présente la programmation du festival des Mouvements-T.**

M. TYRAN, par rapport à l'implication de la bibliothèque de Sausses dans le festival, demande s'il serait possible que cette dernière se mette en relation avec les autres médiathèques du Pays afin de renforcer le travail en réseau.

C. MOCHET félicite L. CAPDEVILLE pour cette belle programmation.

L. CAPDEVILLE informe enfin les membres du Conseil d'Administration des travaux qui sont entrepris en vue de **l'informatisation de 3 nouvelles bibliothèques**, celles de Clumanc, Allons et Moriez.

#### **> Questions diverses**

O. BARROIS informe les membres du Conseil d'Administration qu'une réunion à destination des associations locales est prévue le 13 mai. L'objectif de cette rencontre sera de les informer sur la mission d'accompagnement d'Art et Culture, le projet Leader et de les interroger sur leurs besoins et attentes vis-à-vis de l'association.

Enfin, elle indique que la réflexion sur le gouvernance de l'association sera lancée à l'issue de l'Assemblée Générale.

H. BEESAU demande enfin si l'association peut lui communiquer la liste de son parc de matériel technique. Ce dernier pourrait être utile pour la tenue de « Guerre et Paix » à l'été 2014.

Plus aucune remarque n'étant formulée, C. MOCHET lève la séance.